

Plan de réintroduction : Le bison des plaines dans le parc national Banff

Mars 2015



Table des matières

Pourquoi réintroduire le bison
dans le parc national Banff? 3

Vision 4

Facteurs à considérer 4

Contexte du parc national Banff

Commentaires des intervenants

Qualité de l'expérience et sécurité des visiteurs

Facteurs écologiques

Mobilisation des citoyens et intendance

Approche 7

Éléments clés du projet 8

Choix de l'emplacement

Sélection de la harde et mise en liberté progressive

Clôture

Surveillance

Gestion des bisons

Santé des bisons

Sensibilisation du public et sécurité

Évaluation

Démarche progressive

Prochaines étapes 13

Renseignements 14

La réintroduction du bison des plaines dans le parc national Banff est une entreprise d'envergure. Le présent document expose la vision de Parcs Canada à l'égard de cette initiative ainsi que les motifs qui la sous-tendent. Il décrit aussi les principaux facteurs à considérer et la démarche qui sera adoptée. Ce document servira de fondement à l'établissement d'un plan d'action détaillé et à l'évaluation environnementale du projet.



Pourquoi réintroduire le bison dans le parc national Banff?

Pendant des milliers d'années, d'imposantes hardes de bisons des plaines errèrent sur les prairies et les versants est de la ligne continentale de partage des eaux, y compris le territoire qui forme aujourd'hui le parc national Banff. Au milieu du XIX^e siècle, la chasse avait presque éliminé le bison du continent. À l'heure actuelle, il ne reste que quelques petites hardes de bisons des plaines sauvages en liberté. Leur avenir au Canada est menacé par la rareté de l'habitat convenable et les défis inhérents à la conservation de populations reliques aussi petites.

Remise en état écologique

Autrefois, le bison jouait un rôle clé dans l'écosystème. C'était un des herbivores dominants du territoire qui englobe aujourd'hui le parc national Banff. En broutant et en perturbant le sol et la végétation, le bison a contribué à créer et à maintenir la mosaïque de prés, de prairies et d'autres milieux ouverts dont il dépend au même titre que de nombreux autres animaux et plantes. Le bison représentait aussi une source de nourriture pour les prédateurs et les détritivores. En outre, les carcasses de bison en décomposition fournissaient un afflux d'éléments nutritifs aux microorganismes du sol et aux plantes. La réintroduction du bison représente une étape importante vers le rétablissement de la gamme complète des espèces et des processus naturels de l'écosystème du parc Banff et vers la réalisation d'un élément de base du mandat de Parcs Canada.

Rétablissement des liens culturels

Le bison fait partie intégrante du patrimoine de notre pays. L'existence et le mode de vie des Premières Nations et de nombreux pionniers du Canada étaient inextricablement liés au bison, non seulement dans les vastes prairies de l'Amérique du Nord, mais aussi sur les versants est des Rocheuses. La réintroduction du bison sur ce territoire représente une occasion de rétablir des liens culturels disparus depuis plus d'un siècle.

Invitation à la découverte

La possibilité de mieux connaître la gamme complète d'espèces indigènes de l'écosystème et d'en saisir toute l'importance s'inscrit dans une expérience authentique dans les parcs nationaux. Le bison est inspirant, en raison non seulement de sa taille et de sa force impressionnantes, mais aussi de son rôle d'« ingénieur de l'écosystème » et de figure emblématique de notre paysage. Le rétablissement de cette espèce clé dans le parc national Banff offre aux visiteurs, aux voisins du parc et au public de nouvelles possibilités d'en apprendre davantage sur leur patrimoine et de se joindre à la démarche de réintroduction de Parcs Canada.



Vision

Rétablir une population sauvage de bisons des plaines errant en liberté dans le parc national Banff, de manière à favoriser l'intégrité de l'écosystème, à appuyer et à enrichir l'expérience du visiteur, à faciliter l'établissement de liens culturels avec le paysage et la faune ainsi qu'à améliorer les possibilités d'apprentissage et d'intendance, tant à l'intérieur du parc qu'à distance.

Nous voulons contribuer aux efforts de conservation du bison des plaines à l'échelle mondiale en établissant dans le parc une population sauvage qui peut errer librement sur un vaste pâturage pour subvenir à ses besoins saisonniers, tout en étant exposée aux processus naturels, notamment aux intempéries et à la prédation. Nous comptons établir une cible à long terme pour le nombre de bisons à conserver dans le parc Banff. L'effectif maximal de la population sera de l'ordre de 600 à 1 000 individus, soit le nombre estimatif de bêtes que peut soutenir 25 % du fourrage disponible en hiver dans le parc.

Le rétablissement du bison des plaines dans le parc national Banff n'est qu'un exemple de la contribution de Parcs Canada à l'atteinte des objectifs du Plan de conservation national du gouvernement fédéral.



Facteurs à considérer

Pour que le projet de réintroduction produise les résultats voulus, il faudra prendre en considération de nombreux éléments.

Contexte du parc national Banff

Le parc national Banff, premier parc national du Canada, est réputé pour son cadre montagneux exceptionnel qui offre un mélange de nature, de beauté, de culture et d'aventure. Il est également connu pour sa faune, ses recherches, son travail de conservation et ses innovations dans le domaine de la remise en état écologique.

En tant que figure emblématique du Canada, le parc national Banff joue un rôle essentiel dans le tourisme au pays en accueillant chaque année plus de trois millions de visiteurs, qui viennent profiter des nombreuses possibilités offertes par les sentiers, les pistes cyclables, les lieux historiques, les campings, les activités spéciales de grande envergure, les routes panoramiques, les paysages, la faune et les installations des deux collectivités du parc. La limite est du parc est bordée par des parcs provinciaux, des aires de nature sauvage, des exploitations agricoles et plusieurs collectivités.

Pour assurer la réussite du projet, il faut à tout prix tenir compte de ce contexte complexe dans le plan de réintroduction.

Commentaires des intervenants

Le parc national Banff a la chance d'avoir un bassin diversifié d'intervenants et de visiteurs passionnés. En outre, des milliers de personnes habitent à l'intérieur ou à proximité du parc. Pour assurer sa réussite à long terme, Parcs Canada doit comprendre et prendre en compte les priorités de ces groupes, leurs opinions ainsi que les conséquences possibles de la réintroduction sur leurs activités.

Parcs Canada a sollicité les commentaires du public sur la réintroduction du bison pour la première fois en 2010, lors de l'examen du plan directeur du parc. L'idée avait alors été accueillie très favorablement. Par la suite, le personnel de Parcs Canada a rencontré des dizaines d'organismes afin de discuter du concept, notamment des groupes environnementaux, des groupes de défense des intérêts, des organismes voués au tourisme et à l'éducation, des groupes récréatifs, des exploitants d'entreprises, des fonctionnaires provinciaux et municipaux, des Premières Nations, des éleveurs de bisons, des éleveurs de bétail et des pourvoyeurs. Ces discussions ont servi de fondement au plan de réintroduction provisoire qui a été présenté au public à des fins d'examen et de rétroaction à l'automne 2013.

La plupart des intervenants se sont montrés favorables à la réintroduction du bison, à la lumière de ses bienfaits sur le plan de l'environnement, de l'expérience du visiteur et du rétablissement des liens culturels. Certains ont cependant exprimé des préoccupations, dont les suivantes :

- le risque que les bisons accèdent aux collectivités, aux secteurs de forte affluence humaine, aux terres situées à l'extérieur du parc, aux routes et aux voies ferrées ainsi que la nécessité de prévoir des mesures d'intervention efficaces et efficaces en cas d'errance au-delà des limites des terres fédérales;
- les risques pour la sécurité des visiteurs, des résidents et des voisins ou le risque de dommages aux biens ou à l'infrastructure; les risques pour la santé de la faune et du bétail ainsi que la nécessité d'adopter des protocoles pour empêcher ou gérer efficacement la transmission de maladies;
- la possibilité de gérer la harde et les mécanismes à adopter pour y parvenir, par exemple le recours à l'élimination sélective pour limiter la taille de la harde;
- les incidences néfastes possibles sur d'autres espèces sauvages en raison de la présence d'une clôture nuisant à leurs déplacements et la nécessité de créer une clôture perméable à la faune; la concurrence pour les sources de nourriture, la modification des relations prédateurs-proies ou d'autres aspects de l'écosystème, tels que les sols et l'eau (par le recours aux brûlages dirigés pour préserver l'habitat du bison);
- la nécessité de définir de façon claire et raisonnable les possibilités offertes aux visiteurs à chaque étape du projet (y compris les possibilités limitées d'observation « en direct » et les débouchés d'affaires associés à la première étape) et de travailler de façon créative avec d'autres intervenants afin de créer de nouvelles possibilités axées sur la création de programmes et la sensibilisation.

Qualité de l'expérience et sécurité des visiteurs

Il n'y a aucune garantie que les visiteurs pourront voir des animaux dans le parc, pas plus dans le cas du bison que dans celui des autres espèces fauniques. Par conséquent, Parcs Canada prendra tous les moyens à sa disposition pour faire connaître le bison dans le parc et à distance, à l'aide d'activités culturelles et de programmes d'interprétation nouveaux et améliorés, de technologies à distance, de contenu Internet et d'activités thématiques spéciales sur le bison.

Pendant les premières années du projet, les visiteurs de l'arrière-pays seront ceux qui auront le plus de chances de voir des bisons dans le parc. Les exploitants d'entreprises touristiques et les pourvoyeurs qui travaillent le long des versants est des montagnes du parc pourraient observer un accroissement de l'intérêt des visiteurs et créer de nouveaux produits à la suite de la réintroduction. (Il importe de noter qu'il sera interdit d'aménager

des sentiers ou des routes pour stimuler l'affluence et que l'accès à l'aire de réintroduction sera permis uniquement à pied ou à cheval, sur des sentiers existants.) Avec le temps, s'il est déterminé que le territoire de la harde peut être élargi pour englober des secteurs plus facilement accessibles, les visiteurs auront plus d'occasions de voir des bisons à l'état naturel.

Les bisons pourraient présenter un risque pour la sécurité des visiteurs qui s'en approchent de trop près. Cependant, Parcs Canada a une longue expérience de la gestion efficace des interactions humains-animaux dans le parc national Banff et dans d'autres parcs nationaux, et il croit fermement être en mesure de régler ces problèmes avec une planification rigoureuse, des programmes d'éducation du public et des plans de communications sur la sécurité. En outre, Parcs Canada veillera à se doter de la capacité voulue pour gérer et mettre en œuvre les protocoles d'intervention nécessaires.

Facteurs écologiques

Le rétablissement du plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord dans le paysage actuel du parc national Banff représente un défi de taille. Entre autres difficultés, il faudra gérer la propension de l'espèce à l'errance pour assurer la santé globale de l'écosystème du parc. Par le passé, le bison errait librement sur les versants est et dans les prairies à la recherche d'endroits lui offrant un habitat de qualité.

La qualité de l'habitat jouera un rôle déterminant dans le succès du projet de réintroduction. Les bisons qui ont accès à un habitat de qualité ont moins tendance à errer. L'espèce privilégie les milieux dominés par les graminées et les carex, surtout ceux qui ont été rasés par un incendie dans les 25 dernières années. Des recherches récentes indiquent que le parc renferme un habitat de qualité suffisamment vaste pour soutenir une harde de bisons à longueur d'année, en particulier dans les vallées des rivières Panther et Red Deer ainsi que dans le secteur de la terrasse Fairholme, dans la vallée de la basse Bow. Ces endroits représentent un habitat de choix pour le bison : la faible altitude, l'orientation sud et le chinook se combinent pour créer des conditions de broutement optimales en hiver, notamment en réduisant l'épaisseur du manteau neigeux.

Il est possible de préserver un habitat attrayant à long terme en recourant à des brûlages dirigés. Cette pratique profitera non seulement aux bisons, mais aussi à de nombreuses autres espèces à l'aise dans les milieux relativement ouverts et fertiles.

Même si le projet dépend de l'installation de clôtures pour contenir les bisons dans le parc, cette mesure doit être appliquée de manière à éviter la dégradation de l'habitat et de la connectivité des populations d'autres espèces présentes dans le parc.

Le choix de la clôture devra reposer sur les recherches et les technologies les plus récentes. Parcs Canada déploiera des efforts intensifs sur le terrain pour évaluer et adapter la clôture afin de veiller à ce qu'elle laisse passer les autres espèces animales. Il devra utiliser des données de référence préexistantes sur les habitudes de déplacement de la faune dans le parc et surveiller la perméabilité de la clôture avant et durant le projet de réintroduction.

Enfin, la réintroduction de bisons sauvages pouvant errer librement dans le parc national Banff contribuerait de manière significative aux efforts de conservation de l'espèce à l'échelle mondiale. Au Canada, la capacité de conservation du bison des plaines repose actuellement sur une poignée de petites hardes largement dispersées. Le projet de réintroduction permettra au bison de se reproduire dans un contexte où il peut demeurer relativement sauvage et libre de ses mouvements.

La réintroduction du bison dans le parc Banff n'est que l'une des initiatives lancées par Parcs Canada pour assurer la conservation du bison. Le parc national Elk Island participe à

des projets de conservation du bison un peu partout sur la planète, notamment dans le parc national des Prairies, la réserve American Prairie, le Yukon, l'Alaska et la République de Sakha, en Russie. Parcs Canada gère également une harde de bisons sauvages qui erre librement dans le parc national de Prince Albert et le parc national Wood Buffalo.

Mobilisation des citoyens et intendance

Dans le cadre du projet, Parcs Canada compte poursuivre la tradition d'innovation et d'excellence qui caractérise la gestion du parc national Banff, tout en renforçant sa culture de coopération, d'apprentissage et d'intendance. En raison du caractère isolé de l'aire de réintroduction, il faudra adopter une approche innovatrice à plusieurs volets pour ramener l'expérience du bison à la portée du public. Cette approche prévoit notamment :

- le tournage de documentaires (pour le Web et la télévision) sur le processus de réintroduction;
- la publication de mises à jour dans les médias sociaux;
- le lancement d'initiatives d'écotourisme;
- la collaboration avec des universités et des étudiants à une gamme variée de travaux de recherche liés au bison;
- la création de programmes d'observation à distance (webcaméras) et d'apprentissage virtuel;
- la tenue d'activités culturelles, cérémonielles et éducatives dirigées par les Premières Nations;
- l'organisation d'activités culturelles et éducatives axées sur le bison et destinées au grand public dans l'avant-pays;
- la création, dans le parc et en milieu urbain, d'activités d'interprétation ou de pièces de théâtre améliorées qui portent sur le bison en collaboration avec des partenaires tels que le zoo de Calgary;
- le recours à des caméras actionnées par le mouvement, à des données GPS et à des personnes affectées au projet pour transmettre, par le Web, les médias de masse et les nouveaux médias, des récits sur les aspects pratiques de la réintroduction du bison dans le parc Banff;
- la création d'expositions mobiles qui soutiendront les efforts de sensibilisation et d'éducation en milieu urbain.



Approche

Pour accroître le plus possible les chances de réussite à long terme du projet de réintroduction, Parcs Canada compte adopter une approche par étapes, à savoir :

- Dans le cadre de la première phase du projet, se concentrer sur des questions pratiques, telles que l'installation d'une clôture efficace, et sur la création de mécanismes pour remédier aux préoccupations des intervenants. La fin de ce travail marquera le début de la seconde phase, la mise en liberté de 30 à 50 bisons dans le secteur de la rivière Panther;

- Pendant la même période, élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation, de diffusion externe et d'enrichissement de l'expérience du visiteur;
- Appliquer le savoir déjà acquis et approfondir ses connaissances sur le comportement, la surveillance et la gestion de la harde dans le parc Banff;
- Évaluer continuellement son approche et l'efficacité de ses programmes;
- Au besoin, adapter son approche et ses programmes pour concrétiser la vision à long terme;
- Évaluer la possibilité d'agrandir l'aire de répartition du bison pour qu'elle englobe d'autres secteurs du parc (voir la figure 1).

Éléments clés du projet

Choix de l'emplacement

Parcs Canada compte réintroduire une petite harde de 30 à 50 bêtes aux environs des rivières Panther et Dormer, dans la partie centre-est du parc. Ce secteur noyau est vaste et renferme un habitat convenable, de sorte qu'il facilitera la gestion des déplacements des bisons sans nuire à ceux d'autres espèces. En raison de sa vaste superficie, ce secteur permettra probablement à la harde de croître et de se déplacer comme elle le ferait naturellement.

Sélection de la harde et mise en liberté progressive

Pour commencer, Parcs Canada compte mettre en liberté principalement de jeunes bisons, qui s'adaptent généralement mieux à un nouvel environnement. La harde sera essentiellement composée de bisonneaux d'un ou de deux ans, mais elle contiendra aussi quelques bisons adultes qui dirigeront la harde et affronteront les prédateurs. Les bisons seront initialement détenus et soumis à une surveillance constante dans un vaste enclos temporaire de « mise en liberté progressive », où ils auront accès à de la nourriture de qualité, à un abri et à de l'eau. Après trois ou quatre mois d'acclimatation, les barrières de l'enclos seront ouvertes au début du printemps, et les bisons pourront se déplacer à leur guise pour brouter dans leur nouveau domaine vital.

Clôture

Parcs Canada aura recours à des clôtures et à des obstacles topographiques naturels pour dissuader les bisons d'accéder aux terres provinciales, aux couloirs de transport et à d'autres secteurs du parc. Il devra installer de petits bouts de clôture grillagée à des endroits précis, principalement dans les secteurs bas et modérément bas qui bordent la limite du parc, sur une distance d'environ 21 km. Parcs Canada soumettra la clôture à des essais à l'avance et poursuivra ses travaux de surveillance tout au long du projet pour évaluer dans quelle mesure elle permet de contenir les bisons tout en assurant un maximum de perméabilité aux autres espèces animales et aux humains. La clôture présentera des critères de qualité et de fiabilité très élevés, et elle engendrera un risque négligeable d'enchevêtrement ou de blessure pour les autres espèces. Pour déterminer le degré d'efficacité du projet, nous évaluerons notamment dans quelle mesure nous réussissons à établir une harde de bisons sauvages à l'intérieur du parc tout en réduisant à un minimum le recours à des clôtures.

Surveillance

Tous les bisons mis en liberté seront pourvus d'étiquettes d'oreille, et quelques bêtes seront également munies de colliers GPS reliés à des satellites. Leur position géographique, leur profil d'occupation du territoire et leur niveau de survie seront surveillés à distance par satellite et par des observations directes régulières.

Gestion des bisons

À l'intérieur du noyau : Les bisons seront relâchés dans le secteur noyau, et leur position géographique sera étroitement surveillée. Voici les activités de gestion prévues : évaluation continue de l'effectif de la harde et de son état de santé; surveillance de l'intégrité et de l'efficacité de la clôture et intervention rapide à la suite de conflits bisons-humains, de la mort d'une bête, de blessures ou de maladies. Selon le comportement des bisons, le degré d'efficacité de la clôture et les résultats du programme de surveillance et d'intervention, il se peut que la limite du noyau soit modifiée ou repoussée pour englober les vallées de la Red Deer ou de la Cascade au cours du projet (voir la figure 1).

À l'extérieur du noyau : Si des bisons errent au-delà du secteur noyau, Parcs Canada prendra des mesures de gestion pour les ramener à l'aire de réintroduction. Une équipe de gestion évaluera la situation et mettra en œuvre des stratégies d'intervention prédéterminées en fonction, notamment, de la position géographique, de la période de l'année, du nombre d'animaux, de leur comportement et de leur distance par rapport à la limite du parc. Les mesures de gestion pourraient prendre plusieurs formes : appâtage et mesures d'intimidation inoffensives si possible, capture, immobilisation et translocation ou abattage et diffusion d'information aux intervenants et aux gestionnaires fonciers voisins, s'il y a lieu.

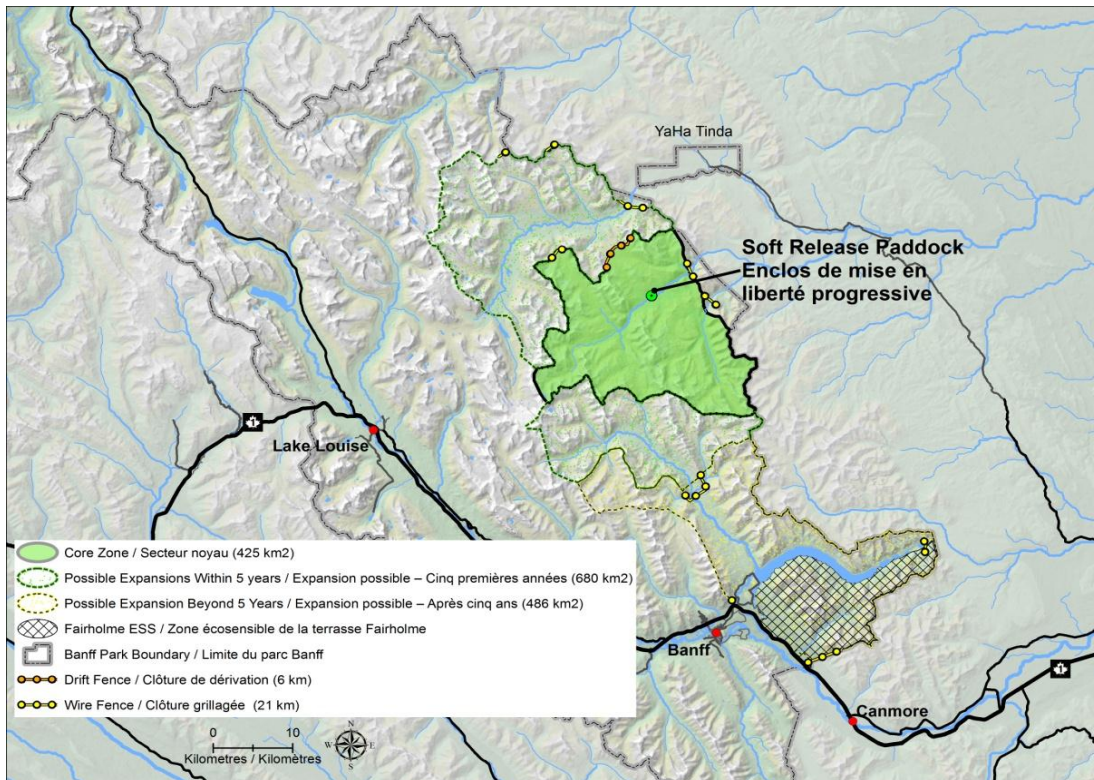


Figure 1. Réintroduction du bison dans le parc national Banff – Aire proposée pour la mise en liberté progressive, noyau et agrandissements possibles.

Si les résultats obtenus sont satisfaisants, certains secteurs des vallées de la Red Deer et de la Cascade seront évalués à des fins d'agrandissement du secteur noyau pendant et après le projet. La zone écosensible de la terrasse Fairholme, qui s'étend du poste d'entrée Est au lac Johnson, représente le plus grand bloc intact d'habitat montagnard sûr du parc. Pour protéger la faune contre toute perturbation, Parcs Canada y limite l'activité humaine par des mesures de sensibilisation et des restrictions d'accès volontaires. Il continuerait d'appliquer ces mesures si le bison était réintroduit dans ce secteur.

Santé des bisons

Il est estimé que la réintroduction n'entraînerait que des risques négligeables ou faibles d'exposition à des maladies telles que la tuberculose bovine, la brucellose ou le charbon dans le parc Banff. Malgré tout, en raison des répercussions associées à ces maladies, Parcs Canada adoptera des approches éprouvées dans le cadre d'autres projets de rétablissement du bison pour assurer la santé de la harde, prendra toutes les précautions nécessaires et restera à l'affût de tout signe de maladie au sein de la harde. Il compte notamment :

- Ne mettre en liberté que des bisons certifiés exempts de tuberculose bovine et de brucellose. La harde sera issue du parc national Elk Island, qui est exempt de tuberculose bovine et de brucellose depuis plus de 40 ans.
- Mettre en place des mesures de biosécurité rigoureuses, à savoir : surveillance régulière de la harde à des fins de dépistage de maladies, suivi immédiat par un vétérinaire qualifié en cas d'apparition de symptômes et application rigoureuse de protocoles et de pratiques sanitaires aux installations de manipulation et pendant la translocation. Les plans de préparation prévoient l'établissement de liens de coopération avec d'autres

organismes fédéraux et provinciaux qui possèdent des compétences spécialisées, une expertise ou de l'équipement utiles pour le confinement et le contrôle des maladies. En outre, le plan d'action du projet sera assorti de plans de mesures d'urgence à appliquer en cas de détection de la tuberculose bovine, de la brucellose ou du charbon.

- Installer une clôture pour aider à contenir les bisons dans le parc et maintenir en tout temps une distance physique entre les bisons du parc et le cheptel bovin commercial de la province. Appliquer des mesures d'intervention rapide dans tous les cas d'errance.

Sensibilisation du public et sécurité

Malgré son apparence docile, le bison peut être un animal dangereux. Cette bête de 450 à 900 kg se révèle étonnamment agile pour sa taille et peut atteindre une vitesse de 70 km à l'heure. Comme bien d'autres espèces sauvages, le bison réagit de manière agressive lorsqu'il se sent menacé. Il est déjà arrivé que des bisons blessent grièvement, voire mortellement, des personnes qui cherchaient à les observer sans respecter une distance sûre.

Parcs Canada est reconnu comme chef de file mondial de la sécurité des visiteurs, de l'éducation et de la gestion des interactions entre visiteurs et animaux dangereux. Il entend exécuter des programmes d'information et de diffusions externes améliorés qui amèneront les visiteurs et les collectivités avoisinantes à mieux comprendre la biologie et le comportement de l'espèce, les risques engendrés par une interaction avec des bisons en liberté et les consignes à suivre pour assurer leur sécurité et celle des bisons. Ces programmes comporteront plusieurs volets : information et éducation des visiteurs, formation du personnel, élaboration de protocoles d'intervention et diffusion externe dans les collectivités avoisinantes. Parcs Canada prévoit également travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes, comme Alberta Parks et Wildsmart, pour veiller à ce que l'information sur la sécurité en présence de bisons soit diffusée le plus largement possible.

Évaluation

Une fois que les bisons auront habité pour quelques années le secteur de réintroduction, le projet subira une évaluation approfondie des éléments suivants :

- Sécurité des visiteurs et impacts sur l'expérience offerte;
- Points de vue des voisins et des partenaires et impacts du projet sur leurs activités;
- Réaction aux programmes de mobilisation des citoyens et d'intendance;
- Surveillance du domaine vital du bison et interventions;
- Atténuation des effets du projet sur d'autres espèces;
- Croissance de la population de bisons et objectifs démographiques;
- Sensibilisation, éducation et appréciation du public;
- Facteurs influant sur les déplacements du bison et le choix de l'habitat.

Conjuguée aux commentaires reçus des principaux intervenants et des groupes intéressés par le dossier, cette évaluation orientera les décisions à long terme au sujet de la modification de la harde de bisons, de son maintien ou de son expansion dans d'autres secteurs du parc.

Démarche progressive

Parcs Canada appliquera une approche de gestion adaptative à tous les aspects de la réintroduction. Cela signifie que nous utiliserons les résultats du programme de surveillance continue et des évaluations pour orienter nos décisions de gestion tout au long du projet. Les paragraphes qui suivent présentent un aperçu du calendrier d'exécution approximatif. Certaines activités, telles que la surveillance des profils de déplacement de la faune avant l'installation de la clôture, ont déjà débuté.

- **Ans 1 et 2 : Préparatifs**

Par l'entremise de différentes approches, telle que des discussions particulières, des groupes de travail, et des comités consultatifs, Parcs Canada continuera à partager des détails, de consulter et de travailler de concert avec les membres des Premières Nations, la province de l'Alberta, ainsi que d'autres intervenants afin d'orienter l'élaboration du plan d'action pour la réintroduction du bison. Ce travail comprendra notamment l'élaboration de plans d'intervention en cas d'errance et en cas de maladie. Parcs Canada réalisera aussi une évaluation environnementale du plan de réintroduction.

Il importe de poursuivre la collecte de données sur les déplacements de la faune, en prévision d'une évaluation de la perméabilité de la clôture pour les autres espèces. Parcs Canada mettra à l'essai de courts segments de clôture à certains endroits précis afin d'en déterminer la perméabilité pour d'autres espèces, notamment le wapiti, le chevreuil et le mouflon d'Amérique. De plus, il fera l'essai de différents prototypes et vérifiera sa capacité de maintenir des obstacles visuels de l'autre côté des rivières et des clôtures dans les zones sujettes à d'importantes accumulations de neige.

- **An 3 : Mise en œuvre**

Selon les résultats de l'évaluation de la perméabilité de la clôture et des essais réalisés, la clôture et l'enclos de mise en liberté progressive seront aménagés dans le secteur noyau, c'est-à-dire dans le secteur des rivières Panther et Dormer (voir la figure 1), à l'été ou à l'automne.

Des brûlages dirigés réalisés à petite échelle (superficie d'environ 1 000 ha) à l'été ou à l'automne permettront de créer un habitat attrayant et de qualité pour les bisons dans le secteur noyau.

Parcs Canada élaborera des programmes d'éducation, de diffusion externe et d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Certains seront introduits au cours de la troisième année, et la majorité suivra au cours des années subséquentes. Ces programmes de diffusion externe auront pour but de sensibiliser les visiteurs et les résidents de la région, d'éveiller l'intérêt du public et de l'aider à mieux comprendre le projet de réintroduction, de susciter des attentes réalistes et de fournir de l'information de base sur l'écologie du bison, son comportement et la sécurité.

Au milieu de l'hiver de la troisième année, de 30 à 50 bisons du parc national Elk Island seront capturés, soumis à des tests de dépistage de maladies et transportés à l'enclos de mise en liberté progressive dans la vallée de la rivière Panther, un coin reculé de l'arrière-pays.

En même temps, Parcs Canada lancera d'autres programmes d'éducation, de diffusion externe et d'enrichissement de l'expérience du visiteur, qui prendront notamment la forme d'activités spéciales, d'activités d'interprétation et de programmes culturels, de contenu destiné aux médias et aux sites Web ainsi que de programmes destinés aux

collectivités avoisinantes et aux secteurs adjacents pour renseigner les résidents sur les protocoles de sécurité et le protocole d'intervention en cas d'errance des bisons.

- **An 4 : Mise en liberté, surveillance et gestion**

Les bisons des plaines quitteront l'enclos temporaire au début du printemps de la quatrième année, une étape qui marquera le retour de cette espèce emblématique sur les versants est du parc national Banff et le début des travaux de surveillance et de gestion du bison.

Parcs Canada surveillera étroitement les activités des bisons dans le secteur noyau pour consigner leurs déplacements et leur profil d'occupation du territoire. Cette mesure lui permettra d'intervenir rapidement en cas d'errance.

Parcs Canada poursuivra aussi ses travaux de surveillance, d'entretien et d'évaluation de la clôture pour pouvoir contenir efficacement les bisons tout en permettant aux autres espèces sauvages de circuler librement. Les brûlages dirigés se poursuivront à petite échelle (superficie d'environ 1 000 ha) pour préserver et améliorer l'habitat du bison dans le secteur noyau.

Il se peut que Parcs Canada prenne les mesures nécessaires pour permettre aux bisons d'accéder aux vallées de la Red Deer et de la Cascade (voir la figure 1), selon le comportement des bêtes et selon son propre rendement au chapitre de la gestion des bisons et du maintien de la sécurité. Les programmes d'éducation et de diffusion externe se poursuivront et seront soumis à une évaluation continue.

- **Ans 5 et au-delà**

Les programmes et les activités seront adaptés selon les besoins, à la lumière des travaux de surveillance et d'évaluation.

Avec de la chance, la sixième année du projet pourrait être marquée par l'arrivée du premier bison né à l'état sauvage dans le parc national Banff depuis avant la création du parc, en 1885.

Le projet se terminera au cours de la huitième année. Selon l'effectif de la population de départ et selon les taux de survie et de reproduction observés, la population de bisons du parc Banff pourrait alors compter de 60 à 75 bêtes.

Une fois que les bisons auront été sur le terrain pour quelque années, les résultats cumulés du programme de surveillance seront évalués pour déterminer la faisabilité à long terme de la réintroduction, notamment le choix de l'emplacement et l'effectif de la harde, les points forts et les lacunes des protocoles et des programmes ainsi que les ressources permanentes nécessaires. Cette information sera intégrée à un rapport final sur le projet de réintroduction du bison, lequel contiendra des recommandations permettant de concrétiser la vision à long terme. L'information sera également soumise à l'examen du public, qui aura l'occasion de la commenter.



Prochaines étapes

Parcs Canada travaillera de concert avec les principaux intervenants, dont le gouvernement de l'Alberta, pour remédier à toute préoccupation restante et élaborer des protocoles pour le projet. Il travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action détaillé pour le projet.



Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la réintroduction du bison, prière de communiquer avec :

David Gummer

Écologiste de la faune

Adresse de courriel : David.Gummer@pc.gc.ca

N° de téléphone : 403-760-1402